

**Zeitschrift:** Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

**Herausgeber:** Schweizer Film

**Band:** 4 (1938)

**Heft:** 65

**Rubrik:** Sur les écrans du monde

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Sur les écrans du monde

## Suisse.

### Une nouvelle industrie cinématographique à Montreux.

Une nouvelle industrie est en création à Montreux, celle des films en couleurs et dessins animés destinés à la publicité et à la propagande commerciale, industrielle et touristique.

De plus en plus, le film en couleurs s'impose par l'attrait qu'il exerce sur le public. Les progrès techniques réalisés jusqu'ici en sont sans doute la cause. Les promoteurs de la nouvelle industrie montreu-sienne se sont entourés des avis de spécialistes et font appel, pour le surplus, au talent et aux connaissances spéciales d'un maître de la couleur, le peintre Ch. Blanc-Gatti, lequel prendra la direction de l'entreprise.

Le laboratoire de la Montreux-Colorfilm S. A. sera installé à Territet, à la villa Beauregard. Il sera pourvu d'appareils modernes et compte procurer du travail à plusieurs dessinateurs.

L'industrie du film en couleurs n'a pas, jusqu'ici, chez nous, une grande concurrence; ce sera la seule de ce genre en Suisse romande.

Le capital social de 50,000 frs. est souscrit.

Les fondateurs de la Montreux-Colorfilm S. A. sont MM. P.-C. Jongeneel, Robert Maron, notaire, Louis Mercanton, directeur de la Société romande d'électricité, Georges Montandon, directeur de la B. P. S. à Montreux, A. Muller-Veillard, agent de la B. C. V., W. Tobler, directeur de la Société veveysanne du gaz, et Ch. Blanc-Gatti, artiste-peintre.

Cette industrie n'as pas de rapport direct avec le projet de studio cinématographique suisse; mais elle prouve que les Montreusiens ne se laissent pas désarçonner, qu'ils suivent leurs idées et vont de l'avant, coûte que coûte.

## Angleterre.

120 salles de Gaumont-British vont présenter, à titre d'essai, en Juin et Juillet, des intermèdes scéniques. Jusqu'à présent, Gaumont n'a jamais présenté de spectacles de cette nature; on veut se rendre compte de l'accueil que lui fera le public.

### CINÉGRAM S. A. Genève

3, rue Beau-Site - Tél. 22.094

Salles  
de montages  
privées

Separate  
Montageräume  
für Private

La crise récemment ouverte entre Lou-eurs et Directeurs, pour laquelle on avait prévu une *sentence d'arbitrage* rendue par le Président du Board of Trade, paraît de plus en plus devoir se solutionner à l'amiable; de nombreuses conférences préliminaires se tiennent entre les deux Associations et l'on n'est pas loin d'aboutir à un accord.

*Red.:* (Ce n'est donc pas seulement en Suisse qu'on tient à l'*arbitrage* plutôt qu'aux tribunaux ordinaires!)

### Tournera-t-on la Bible en couleur?

On projette de tourner, aux studios de Pinewood, la Bible en couleurs. On évalue les frais à 400,000 livres. La production occuperait environ 10,000 personnes pendant un an. C'est la Société «Vogue Film Production Ltd.» qui se chargerait de cette production.

### Douglas Fairbanks va produire des Films en Angleterre.

*Il se peut que Doug produise aussi un Film en France.*

Les United Artists annoncent officiellement la prochaine arrivée en Angleterre de Douglas Fairbanks, qui séjourne actuellement à Paris, pour y produire plusieurs films importants. Le premier de ces films serait une super-production qui ne coûtera pas moins de 200,000 livres, soit 37 millions de francs: «Le Roman de Lola Montez», et dont la distribution comprendra des vedettes internationales. Ce sera le premier film produit par Douglas Fairbanks depuis «Le Masque de Fer», réalisé voici dix années.

Douglas Fairbanks sera uniquement producteur et en aucun cas ne jouera dans ce film.

Il se pourrait cependant qu'il produise auparavant un grand film en France, qui serait réalisé en versions anglaise et française, et aussi en Technicolor. Sera-ce «La Fayette»? ou «Les Trois Mousquetaires»?

### La Télévision du Derby d'Epsom sur l'Ecran d'un Cinéma de Londres devant 500 Personnes, est un événement historique

a déclaré M. K. A. Nyman, Président de l'Association des Exploitants britanniques.

Mercredi 1<sup>er</sup> juin 1938. — La Télévision est entrée dans le domaine des réalités.

Un grand événement vient, en effet, de se produire: la transmission par Télévision du Derby d'Epsom, mercredi dernier en Angleterre, et sa réception au Tatler Cinema, de Londres, sur un écran de projection ordinaire, mesurant 2 m. sur 2 m. 50, devant une assistance de 500 personnes.

«Dans cette salle, déclare M. Nyman, qui ne comprend que 500 places, un écran de 8 pieds sur 6, soit 2 m. 50 sur 3 mètres, avait été installé. La réception était faite par la maison Baird dont le procédé est exploité commercialement par Gaumont-British.

«Nous avons pu suivre tous les détails de la fameuse course. Les images étaient claires, peut-être avec quelque distorsion sur les bords, mais cela provenait sans doute du très grand agrandissement des images.

«Remarquez qu'il pleuvait à Epsom, et que les conditions de prises de vues étaient donc les moins bonnes possibles.

«Au point de vue qualité, la photographie (si l'on peut dire photographie en télévision!) était cependant d'une bonne moyenne, et pour la plupart des images, comparables à celle des films d'actualités.

«En tous cas, la définition de ces images était excellente et sans aucun flou.

«Les dernières images de la course, suivies en panoramique puis en travelling, avec en premier plan les deux chevaux de tête, furent applaudies à tout rompre. A la différence des actualités filmées qui montrent des événements dont on connaît déjà le résultat, nous assistions à la transmission d'un événement qui se produisait à l'instant même et dont on ne pouvait prévoir la conclusion.

«Après avoir vu ces images, on reste songeur devant les possibilités que peut nous apporter la Télévision.

«Une des choses frappantes était l'absence de montage dans les images qui nous étaient présentées.

«Il y aura sans doute des progrès à faire au point de vue sélectivité, mais quoi qu'il en soit, on peut, pour la première fois, considérer la télévision comme une chose acquise.

«La Télévision du Derby d'Epsom, sur l'écran du Tatler Cinema, mercredi dernier à Londres, est un événement historique aussi important que la projection du premier film parlant».

## Hollande.

Au 1<sup>er</sup> Janvier 1937, il y avait, en Hollande, 333 salles de cinéma, totalisant 174,145 places et donnant du travail à environ 3,000 personnes. Les places disponibles n'ont été occupées en 1937 que dans la proportion de 20 %; il y a eu à Amsterdam, 9,242,500 clients; à La Haye, 5,540,000; à Rotterdam, 5,311,200; à Utrecht, 1,320,300. Par rapport à 1936, les recettes marquent une diminution, par exemple de 1,8 % à Amsterdam, de 1 % à Rotterdam.

### L'accord franco-allemand est renouvelé.

Un échange de lettres entre M. Georges Bonnet et le comte de Welzeck, ambassadeur d'Allemagne, vient de renouveler, pour un an du 1<sup>er</sup> juin 1938 au 31 mai 1939,



Olivia de Havilland et Errol Flynn dans «Robin des bois».

Warner Bros.

## Où l'on commence à parler de : «Robin des bois»

«Robin des bois», qui remporte actuellement à New York un succès triomphal, a donné lieu à une intéressante innovation: la partition originale du film, due au célèbre compositeur et chef d'orchestre: Erich Wolfgang Korngold, a été entièrement enregistrée sur disques et mise en vente en un magnifique album.

Rappelons à ce propos que «Robin des bois», véritable chef-d'œuvre du cinéma, a été entièrement réalisé par Warner Bros. «en couleurs naturelles» et bénéficie d'une interprétation magistrale en tête de laquelle nous retrouverons l'impétueux Errol Flynn, plus brillant que jamais dans un rôle qui semble avoir été écrit spécialement pour mettre en valeur sa juvénile ardeur, son cran, son allure magnifique.

Nous donnerons bientôt à nos lecteurs de nouveaux détails concernant cette importante réalisation, qui semble devoir être l'une des plus remarquables de la prochaine saison.

avec faculté de cessation au 31 décembre 1938 sous préavis d'un mois, les accords au sujet des échanges cinématographiques entre les deux pays.

Ces accords ont été réglés sur la base d'un libre-échange équilibré, en 1936. Ils ont été simplement renouvelés depuis.

## Australie.

Les statistiques de 1937 indiquent un total de clients du Cinéma de 6,675,100 par semaine; comme l'Australie compte, en chiffres ronds, 6,820,000 habitants, on voit qu'en moyenne chaque habitant va au cinéma une fois par semaine. La Grande-

Bretagne, avec 46 millions d'habitants, compte 23 millions de clients hebdomadaires, les Etats-Unis avec 130 millions d'habitants, 88 millions de clients.

... presque comme en Suisse!!

## Hongrie.

### Réglementation du film étroit.

Le Gouvernement vient de régler l'exploitation du film étroit de manière à favoriser la diffusion de l'enseignement par le cinéma dans les campagnes, sans porter préjudice à l'exploitation du film normal; au contraire, la présentation de films étroits dans les localités où il n'y a pas de cinéma ne peut que favoriser l'installation ultérieure d'une salle. C'est pour cela que le décret en question prescrit que les licences de ce genre ne seront accordées que dans les localités où il n'y a pas de cinéma; l'autorisation du maire est nécessaire; on ne peut passer que des bandes ininflammables de 16 et 8 mm.; la concession ne peut être accordée que sur justification des connaissances indispensables. Il est interdit de passer, en même temps que des films étroits pour lesquels la licence a été accordée, des films normaux. Ce nouveau régime est entré en vigueur le 12 Mars.

## Italie.

### La 6<sup>e</sup> Exposition internationale.

Elle sera inaugurée au Lido de Venise le 8 août. Son nouveau règlement, qui comporte des modifications substantielles, a été élaboré avec le concours de la Chambre International du Film et approuvé par la Direction générale pour la Cinématographie Italienne.

Voici les modifications principales:

Libre choix des œuvres cinématographiques à envoyer à Venise par chaque Nation participante.

Participation limitée comme suit: 2 films pour les pays qui produisent chaque année 40 films (long métrage); 4 films pour ceux qui en produisent 100; 6 films pour ceux qui en produisent 200; 8 films pour ceux qui en produisent davantage. Pour les films ne dépassant pas mille mètres, le double. Il y aura, cette année, 5 prix pour les films normaux: la Coupe Mussolini, la Coupe du Parti National Fasciste, la Coupe du Ministère de la Culture Populaire (direction générale pour la Cinématographie), la Coupe de l'Institut Luce et la Coupe Volpi.

En outre, 5 prix pour les courts métrages. Ces prix récompenseront le meilleur film d'éducation ou scientifique, le meilleur documentaire, les meilleures «actualités», le meilleur dessin animé et le meilleur court métrage sur scénario.

Huit médailles pourront encore être conférées aux auteurs, compositeurs, interprètes, techniciens, ensembles artistiques.

Les prix seront décernés par un Jury international constitué du Président et du

Secrétaire générale de la Biennale internationale d'Art de Venise, d'un délégué pour chaque nation participante, de deux représentants de la Chambre internationale du Film et de trois membres désignés par le Président de l'Exposition internationale d'Art Cinématographique. Le Jury élira son Président et deux vice-présidents. — B.

## Allemagne.

### La normalisation internationale du film ininflammable.

La Commission Internationale de Normalisation, qui va se réunir à Berlin, les 28, 29 et 30 Juin prochain, a prévu un certain nombre de séances concernant le Cinéma: dimensions de la bande brute, des Fenêtres de la caméra et du projecteur, des bobines pour films de 35, de 16 et de 8 mm.; mais la plus importante des questions sera certainement la normalisation du film ininflammable. De nombreux Congrès de photographie se sont déjà occupés de ce sujet, et le film ininflammable est depuis quelques années adopté pour le film étroit et le film de radiographie. Il s'agit maintenant d'assurer son adoption universelle pour le film de 35 mm. et, pour cela, de le normaliser internationalement. Les points principaux suivants doivent être établis: la proportion obligatoire de maximum d'azote contenue dans le film (en Amérique c'est 0,35 %), la marque distinctive à adopter sur les bords du film afin de reconnaître tout de suite un film ininflammable sans le dérouler, la définition précise du film ininflammable par le temps minimum qu'une longueur donnée de bande met à brûler, les essais réglementaires pour déterminer le degré d'ininflammabilité.

## Pay-Bas.

### Edmond-T. Gréville réalisera la «Cavalcade» Hollandaise.

A l'occasion des fêtes du Jubilé, un grand film va être réalisé en Hollande. Ce sera une sorte de *Cavalcade* représentant l'évolution d'une famille de 1898 à 1938.

L'instauration du socialisme aux Pays-Bas, la guerre des Boërs, la naissance de la princesse Juliana, les troubles de 1918 et les grandes entreprises néerlandaises seront reconstituées pour cette vaste production, dont les prises de vues commenceront en avril à la Haye. C'est Edmond-T. Gréville qui a été chargé de réaliser ce film.

## CINÉGRAM S.A. Genève

3, rue Beau-Site - Tél. 22.094

Titres sonores  
et muets  
Titres  
surimprimés

Ton und  
stumme Titel  
Eingedruckte  
Titel